

**COMPTE RENDU DE LA PREMIÈRE RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'AVENUE LAURIER** tenue le 26 mars 2013 à 19 h 04 à la salle du conseil d'Outremont située au 530, avenue Davaar à Outremont sous la co-présidence de Madame Marie Potvin, conseillère d'arrondissement et Monsieur Louis Moffatt, conseiller d'arrondissement à laquelle étaient présents :

**Représentants des résidents**

Madame Lise Martel  
Monsieur André Laferrière  
Monsieur Gérald Savoie  
Monsieur Jos Réa

**Représentants des commerçants**

Madame Suzanne Bérubé  
Monsieur Michel Brisson  
Monsieur Émile Kutlu  
Monsieur Marc Voizard

ainsi que :

**Fonctionnaires**

Monsieur Normand Proulx, Directeur de l'arrondissement  
Me Marie-France Paquet, Directrice des services administratifs, du greffe et des relations avec les citoyens/Secrétaire de l'arrondissement  
Madame Sophie Laberge, Chef de division Voirie et Parcs

---

Les co-présidents déclarent la réunion ouverte à 19 h 04.

**1. PRÉSENTATION DES MEMBRES DU COMITÉ, DES ÉLUS ET DES FONCTIONNAIRES**

Les co-présidents demandent à chaque membre et fonctionnaire de se présenter.

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR – POINTS À AJOUTER**

Il est proposé par Monsieur Marc Voizard, appuyé par Madame Suzanne Bérubé d'adopter l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.

## **3. OBJECTIFS DU COMITÉ**

Les co-présidents expliquent leur vision du Comité consultatif de l'avenue Laurier et les éléments suivants sont soulignés :

- Le mandat de ce comité s'inscrit dans la foulée de la réfection de l'avenue Laurier, de son infrastructure et de son plan d'aménagement;
- Les travaux du comité auront comme but de permettre une meilleure concertation entre la ville, les commerçants et les résidents ;
- Le comité aura comme mandat de d'étudier les aspects entourant l'aménagement et les travaux d'infrastructure sur l'avenue Laurier de façon à permettre une mise en valeur et un rayonnement de cette avenue commerciale (des recommandations à cet effet pourront être présentées au conseil d'arrondissement d'Outremont);
- Les interventions ponctuelles (travaux de la ville-centre, de l'arrondissement ou celles impliquant des occupations du domaine public) sur l'avenue Laurier devraient faire l'objet d'une bonne planification et communication.

Les points suivants sont soulevés par les commerçants :

- Y-a-t-il une cédule des travaux à court, moyen et long terme prévus sur l'avenue Laurier;
- Une réflexion sur le projet de l'avenue Laurier a-t-elle été effectuée?
  
- L'arrondissement pourrait-il considérer engager un architecte paysagiste de réputation pour travailler avec cohérence et esthétisme l'avenue Laurier et également en prenant en considération les préoccupations des commerçants et des résidents;
- Il est important d'éviter les erreurs du passé dans la planification des travaux (e.g. avenue Bernard, le boulevard

Saint-Laurent) – des travaux ont été mal planifiés et ont eu comme conséquence de dévitaliser des quartiers;

- Un exemple de travaux bien menés est celui de la Place Kate-McGarrigle;
- Il est important de garder et de rehausser la vitalité de l'avenue Laurier comme artère commerciale;
- Identifier le lien qui pourrait être fait avec l'arrondissement voisin pour un design en continuité;
- Le CLD pourrait participer à la signature particulière de l'avenue Laurier comme pour l'avenue Greene à Westmount;
- Pour les travaux il faut utiliser les techniques modernes de gainage si possible notamment pour des raisons écologiques;
- Le comité doit se pencher sur les aspects techniques et les aspects esthétiques des travaux sur Laurier - les besoins des aspects techniques devant idéalement être identifiés à la prochaine réunion (par le biais notamment de la présentation d'un calendrier opérationnel).

Les points suivants sont soulevés par les résidents :

- Il est important de revoir les aménagements des espaces publics de stationnement adjacents à l'avenue Laurier – les aménagements paysagers sont négligés;
- La question de la sécurité liée à l'emplacement des pots de fleurs sur l'avenue Laurier a été soulevée;
- Il est important que l'arrondissement identifie ses objectifs d'aménagement de l'avenue Laurier;
- Il est important d'encourager une cohésion de l'avenue Laurier – est et ouest;
- Il est aussi important d'améliorer sur Laurier la sécurité du stationnement – notamment en rendant les arrêts plus visibles ( comme sur Saint-Viateur).

#### **4. TRAVAUX À COURT TERME : SÉCURITÉ ET PROPRETÉ**

Madame Laberge indique qu'aucune intervention n'est prévue en 2013. Cependant en 2014, des interventions sont prévues. Elle note particulièrement ceci :

- L'égout de l'avenue Hutchison/Avenue du Parc n'a pas de capacité suffisante et doit être agrandi – l'aqueduc doit aussi être reconstruit selon les règles de l'art;
- Entre Hutchison et Durocher, contrairement à ce qui a été préalablement indiqué, il ne sera pas nécessaire d'ouvrir la rue car l'égout peut être gainé;
- Entre Côte-Sainte-Catherine et Durocher, les travaux pour l'égout ont été complétés en gainage l'automne dernier. Mais il y a des travaux à faire pour l'aqueduc (conduite d'eau principale et conduite secondaire) et elle n'est pas certaine s'ils peuvent être gainés.

Monsieur Proulx s'engage pour la prochaine réunion à faire venir un expert qui va pouvoir accompagner le Comité dans sa planification d'aménagement et également des représentants de la Ville de Montréal qui vont venir expliquer le calendrier des travaux d'infrastructure.

#### **5. QUESTIONS D'INTENDANCE : FRÉQUENCE ET DATE DES RÉUNIONS EN 2013**

Ce point n'a pas été discuté.

#### **6. PROCHAINE RÉUNION**

La prochaine réunion sera convoquée pour la mi-avril.

---

**Marie Potvin**

---

**Louis Moffatt**